



Avis d'appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : 04 /2022

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de la wilaya de Ain Defla, relance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des :

Travaux de maintenance et de développement de la canalisation pour le réseau FTTx

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux personnes morales ou physiques de droit algérien inscrites au registre de commerce, qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux bâtiments et hydrauliques, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTX réparti selon les deux paliers suivants ;

➤ **Palier 01 : Ce palier concerne les projets dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère):**

Les soumissionnaires concernés sont toute personne morale ou physique de droit algérien qualifiée dans l'un des domaines des travaux publics, hydrauliques, travaux bâtiments, génie civil classifiée dans la catégorie deux (02) à neuf (09), justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

- 1- Une copie du registre de commerce électronique portant le code de l'activité liée aux domaines cités supra ;
- 2- Une copie du dernier certificat de qualification et classification professionnelles dans l'une des catégories professionnelles de (2 à 9) dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôt des offres ;
- 3- Deux 02 références professionnelles au minimum durant les 05 dernières années dans l'un des domaines cités ci-dessus, justifiées par l'un des documents suivants délivrés par le maître d'ouvrage :
 - Une copie de l'attestation de bonne exécution
 - Une copie du PV de réception provisoire sans réserves
 - Une copie du PV de réception définitive sans réserves
 - Une copie de l'attestation de service fait sans réserves

➤ **Palier 02 : ce palier concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère):**

Les soumissionnaires concernés sont toute personne morale ou physique de droit algérien qualifiée dans l'un des domaines des travaux publics, hydrauliques, travaux bâtiments, génie civil Justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

- 1- Une copie du registre de commerce électronique portant le code de l'activité liée aux domaines cités supra ;
- 2- Une copie du dernier certificat de qualification catégorie une (01) et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles et dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôt des offres ;

NB :

- Pour les entités relèvent du dispositif d'aide de l'état ; soit l'ANGEM, CNAC ou ANADE, ces dernières doivent justifier leurs qualités par une copie de la décision administrative d'octroi de ces avantages de l'Etat émanant de l'une des agences nationales ; ANGEM, CNAC ou ANADE en plus des documents obligatoires cités supra

- Les soumissionnaires ne peuvent soumissionner que pour l'un des deux paliers 01 ou 02, et l'attribution se fera pour un seul palier conformément aux conditions d'éligibilités pour chaque palier ;
- Les soumissionnaires obligatoirement mettre à la disposition du projet tout le matériel nécessaire, cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle joint en annexe 05 ;

Le retrait des cahiers des charges auprès de la Direction opérationnelle service d'achat, Rue Emir Abdelkader face APW Wilaya de Ain Defla contre le paiement de 8 000,00 DA, non remboursable , représentant les frais de documentation et de reprographie à verser au compte n° 00100268030000027581 compte BNA/Agence Ain Defla 268.

Les offres doivent être composées de :

- **Dossier administratif** : inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Dossier Administratif ».
- **Une offre technique** : insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « offre technique ».
- **Une Offre financière** insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière ».

Les offres accompagnées des pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée sous pli anonyme avec la mention :

Appel d'offres N° : 04/2022

Travaux de maintenance et de développement de la canalisation pour le réseau FTTx
« Direction Opérationnelle des télécommunications d'Ain Defla Rue Emir Abdelkader »
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 8h00 à 14h00 auprès Secrétariat de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ain Defla.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt des offres, à **14 h 00** au niveau du siège de la Direction Opérationnelle Wilaya de Ain Defla.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingts (180) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.